

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einzA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einzA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

résine époxy

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einzA Farben GmbH & Co KG

Junkersstraße 13

30179 Hannover

N° de téléphone +49 (0)511 67490-0

N° Fax +49 (0)511 67490-20

e-mail info@einzA.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+32 (70) 245 245 (Belgisch Antigiftcentrum)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411

Eye Irrit. 2; H319

Skin Irrit. 2; H315

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH205

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT
Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB
Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane			
	1675-54-3	Eye Irrit. 2; H319	>= 70,00 - < 90,00	% en poids
	216-823-5	Skin Irrit. 2; H315		
	603-073-00-2	Skin Sens. 1; H317		
01-2119456619-26	Aquatic Chronic 2; H411			
2	oxiranne, dérivés mono[(alcooates en C12-14)méthyl]			
	68609-97-2	Skin Irrit. 2; H315	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
	271-846-8	Skin Sens. 1; H317		
	603-103-00-4			
01-2119485289-22				

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Skin Irrit. 2; H315: C >= 5% Eye Irrit. 2; H319: C >= 5%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, vapeur d'eau

Nom commercial : einZA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

Agent d'extinction non approprié
jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Lorsque la préparation contient des solvants organiques: Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Eviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Le ponçage à sec, le découpage et / ou le soudage du film de peinture sèche peut donner lieu à de la poussière et / ou à des fumées dangereuses. Le ponçage / sablage humide doit être utilisé chaque fois que possible. Eviter l'inhalation des poussières de ponçage. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane			1675-54-3 216-823-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,75	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	4,93	mg/m ³
2	oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]			68609-97-2 271-846-8	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,90	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	17,00	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	1,70	mg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	68,00	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	13,80	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	29,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,98	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	9,80	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane			1675-54-3 216-823-5	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	89,3	µg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,87	
2	oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]			68609-97-2 271-846-8	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	1,00	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	1219,00	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2,35	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	10,00	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	1,00	mg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	40,00	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	4,10	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	7,60	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1,46	mg/m ³
par inhalation	à court terme (aiguë)	local	2,90	mg/m ³	

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartment écologique	Type	Valeur	
1	oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]		68609-97-2 271-846-8	
	Eau	eau douce	0,0072	mg/L
	Eau	eau marine	0,00072	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,072	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	66,77	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	6,677	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	80,12	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10,00	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

protection respiratoire appropriés et homologués. Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition. Filtre A2P2 (DIN EN 14387)

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide. Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Épaisseur du matériel		0,7	mm
Temps de passage	>	480	min
Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Épaisseur du matériel		0,4	mm
Temps de passage	>	480	min

Divers

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur			
liquide			
incolore			
Odeur			
caractéristique			
Seuil olfactif			
Donnée non disponible.			
pH			
Donnée non disponible.			
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Donnée non disponible.			
Point de fusion / intervalle de fusion			
Donnée non disponible.			
Point de décomposition / intervalle de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	>	100	°C
Température d'auto-inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Propriétés comburantes			
Non applicable			
Propriétés explosives			
Donnée non disponible.			
Inflammabilité (solide, gaz)			
Non applicable			
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;			
Donnée non disponible.			
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Valeur	<	100	hPa
Température de référence		50	°C
Densité de vapeur			

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

Donnée non disponible.			
Taux d'évaporation			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur	1,12	g/cm ³	
Température de référence	20	°C	
Méthode	DIN EN ISO 2811-2		
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	pratiquement insoluble		
Solubilité(s)			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
log Pow	>=	2,918	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
Viscosité			
Valeur	975	mPa*s	
Température de référence	20	°C	
Essai de séparation des dissolvants			
Non applicable			

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OECD 420		
Source	ECHA		
Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

Espèces	rat	corporel
Méthode	OCDE 402	
Source	ECHA	

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
CL50	>	5,0	mg/l
Durée d'exposition		5	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Donnée non disponible.	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
Donnée non disponible.	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	souris		
Méthode	OCDE 429		
Source	ECHA		
Évaluation	sensibilisant		

Mutagenicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
Voie d'exposition	orale		
Espèces	souris		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
Voie d'exposition	orale		
Durée d'exposition		238	jour(s)
Espèces	rat		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
Voie d'exposition	orale		
NOAEL		100	mg/kg bw/d
Espèces	rat		
Méthode	OECD 453		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
Voie d'exposition	orale		
NOAEL		50	mg/kg bw/d
Durée d'exposition		14	semaines
Espèces	rat		
Méthode	OECD 408		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

remplis.

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée
L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Sur la base des propriétés des constituants époxydiques et des données toxicologiques relatives à des préparations similaires, la préparation peut être un sensibilisant et un irritant pour la peau. Les constituants de bas poids moléculaire sont irritants pour les yeux, les muqueuses et la peau. Les contacts répétés avec la peau peuvent conduire à une irritation et une sensibilisation, éventuellement en combinaison avec d'autres composés époxydiques. Le contact de la préparation avec la peau, l'exposition aux aérosols ou aux vapeurs doivent être évités.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
CL50		1,2	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	EPA-660 / 3-75-009		

Toxicité sur les poissons (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
CE50		2,7	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EPA 660/3-75-009		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
NOEC		0,3	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
CE50		9,4	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Scenedesmus capricornutum		
Méthode	EPA-660/3-75-009		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries
Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
Valeur		5	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

Évaluation	N'est pas dégradé facilement		
Dégradabilité abiotique			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
Type	Hydrolyse		
Demi-vie		86	h
pH		7	
Température de référence		25	°C
Méthode	OECD 111		
Source	ECHA		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5
log Pow	>=	2,918	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchets 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 9
 Code de classification M6
 Groupe d'emballage III
 N° d'identification de danger 90
 Numéro ONU UN3082
 Nom technique MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
 Sources de danger 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane
 Code de restriction en tunnels -
 Étiquette 9
 Marque "matière dangereuse pour l'environnement" Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe 9
 Groupe d'emballage III
 Numéro ONU UN3082

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	bis-[4-(2,3-epoxipropoxy)phenyl]propane
EmS	F-A, S-F
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Sources de danger	bis-[4-(2,3-epoxipropoxy)phenyl]propane
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E2

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einzA LawiDox Epoxidharz-Grundierung, Stammlack AgBB

Code produit: 0072724

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 11.06.2020

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 03.06.2020

Région: BE

vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 686400